

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00757 Numéro SIREN : 914 231 162 Nom ou dénomination : ACAK
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 3058

"ACAK"

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

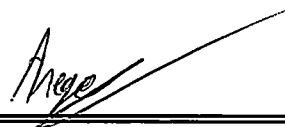
Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

RCS VANNES 914 231 162

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Dossier déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce de VANNES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ange', is located in the bottom right corner of the page.

"**ACAK**"
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

R.C.S. VANNES 914 231 162

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 23 AVR. 2024

D2024/3058

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Ces comptes et bilan font apparaître une perte nette comptable au sujet de laquelle nous ferons ci-après une proposition d'affectation conforme aux stipulations de nos statuts.

Auparavant, il nous appartient également de rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice et des perspectives d'avenir qui s'offrent à elle.

I - PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023, nous ne constatons pas de chiffre d'affaires.

En l'absence d'autres types de produits, nous ne notons pas de produits d'exploitation.

Nos charges d'exploitation se répartissent comme suit :

- autres achats et charges externes.....	7 469 €
TOTAL.....	<u>7 469 €</u>

Le résultat d'exploitation traduit un solde négatif de 7 469 €.

Le total des produits s'élevant à 0 € et le total des charges à 7 469 €, le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de de **SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE NEUF EUROS** (7 469 €). Nous vous proposons d'affecter le résultat au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que, s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

AR

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous ne constatons pas d'activité à la lecture de notre compte de résultat.

Nous vous rappelons que notre Société à une activité de holding des sociétés « BRETAGNE DESAMANTAGE » et « A.J.M. COUVERTURE ZINGUERIE » et, qu'il s'agit du premier exercice social.

L'examen de notre compte de résultat, montre des frais de gestion inhérents au fonctionnement de notre structure et sont essentiellement constitués d'honoraires.

Par ailleurs, notre situation financière est saine compte tenu du faible endettement de notre Société.

Enfin, aucun évènement particulier n'est à vous signaler.

Quant aux perspectives d'avenir, notre activité se poursuivra selon les mêmes modalités et dépend évidemment de la bonne marche des affaires de nos filiales.

III - PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, nous allons soumettre à votre approbation un certain nombre de résolutions :

Dans une première résolution, nous vous demanderons d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice.

Dans une deuxième résolution, nous vous demanderons de bien vouloir donner quitus à la Gérance.

Dans une troisième résolution, nous vous demanderons d'affecter le résultat dudit exercice.

Dans une quatrième résolution, nous vous demanderons d'approuver les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, dans une dernière résolution, nous vous demanderons de donner tous pouvoirs à la gérance, aux fins d'effectuer les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Les résolutions que nous vous soumettons, correspondent à nos propositions. Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

LA GERANCE



"ACAK"
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

R.C.S. VANNES 914 231 162

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Extrait du texte des résolutions proposé
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 22 février 2024
portant sur l'exercice clos le 30 septembre 2023)

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide
d'affecter la perte nette comptable de **SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE
NEUF EUROS** (7 469 €) au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que, s'agissant du premier exercice
social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

POUR EXTRAIT

Certifié conforme
La Gérance



"ACAK"
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

R.C.S. VANNES 914 231 162

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Extrait du procès verbal d'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle en date du 22 février 2024
portant sur l'exercice clos le 30 septembre 2023)

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide
d'affecter la perte nette comptable de **SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE
NEUF EUROS** (7 469 €) au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que, s'agissant du premier exercice
social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE

POUR EXTRAIT

Certifié conforme
La Gérance



Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 23 AVR. 2024

D2024/3058

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	201 000		201 000
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	201 000		201 000
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	30 000		30 000
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	11 586		11 586
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 586		41 586
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	242 586		242 586
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

AR

Bilan

	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	201 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 469
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	193 531
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	46 565
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 491
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	49 055
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	242 586
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	49 055
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

AR

Compte de résultat

	du 02/06/22 au 30/09/23 16 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS			
Total			
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Autres achats & charges externes	7 469	7 469	
Total	7 469	7 469	
MARGE SUR M/SES & MAT	-7 469	-7 469	
CHARGES			
Total			
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 469	-7 469	
Résultat financier			
RESULTAT COURANT	-7 469	-7 469	
Résultat exceptionnel			
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 469	-7 469	

AR

Règles et méthodes comptables

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 23 AVR. 2024

D2024/3058

Désignation de la société : SARL ACAK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 242 586 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 469 euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 02/06/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AR

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		201 000		201 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		201 000		201 000
ACTIF IMMOBILISE		201 000		201 000

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			201 000	201 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			201 000	201 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

AR

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	30 000	30 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	30 000	30 000	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 201 000 euros décomposé en 20 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice	20 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 100	10,00

AR

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 49 055 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 491	2 491		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 565	46 565		
Produits constatés d'avance				
Total	49 055	49 055		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 565			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 565 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	857
Total	857

Copie certifiée conforme le gérant

Am

AR